



Analyses et identifications des continuités écologiques : l'exemple du Parc naturel régional d'Armorique

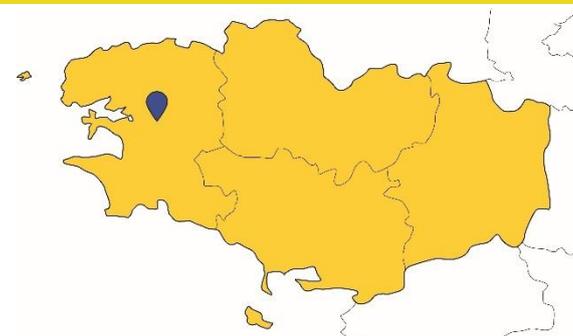
Fiche n° 29

Maître d'ouvrage :

- Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) - Département du Finistère)

Partenaires techniques :

- Conservatoire botanique national de Brest
- Agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa)



Objectif (s)

Identifier les continuités écologiques au sein du Parc naturel régional d'Armorique

Description de l'action

➤ Les trames et les sous-trames identifiées par le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

En repartant des travaux menés dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le PNRA s'est engagé dans l'identification des continuités écologiques de son territoire en s'appuyant sur les sous-trames retenues à l'échelle régionale, à savoir :

- la sous-trame « boisement », qui intègre tous les types de boisements ;
- la sous-trame « bocagère » ;
- la sous-trame « zones humides et milieux aquatiques », qui est constituée des zones humides, des cours d'eau et des plans d'eau ;
- la sous-trame « landes et tourbières », qui regroupe les landes, les pelouses, les tourbières et les fourrés préforestiers juvéniles.

Ces différentes sous-trames constituent la trame verte et bleue. En sus, le PNRA a identifié, sur son territoire, la trame émeraude (associant les îles, les estuaires et la mer), une préfiguration de la trame noire et les éléments de fragmentation des continuités.

À partir de 2013, le PNRA a été retenu comme territoire d'expérimentation pour le développement par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB), de la cartographie des grands types de végétation (cf. fiche n° 20 « Les cartographies de végétation en Bretagne »).

L'identification des milieux sur l'ensemble du territoire du PNRA a donc pu s'appuyer sur cet outil, complété par d'autres sources cartographiques telles que Corine Land Cover 2012, la BD Forêt version 2 de l'IGN, les inventaires des zones humides du département du Finistère, etc.

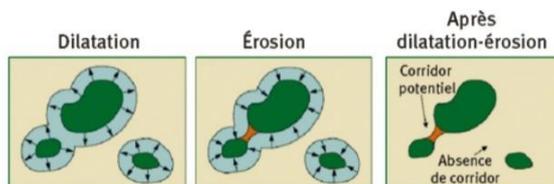
➤ La méthode géomatique de la dilatation-érosion : une première version de la TVB

Cette méthode vise à mettre en évidence des connexions potentielles entre des réservoirs de biodiversité et repose sur deux étapes (cf. schéma ci-après).

La première étape dite de dilatation consiste à appliquer une zone tampon autour des milieux de la sous-trame pris en compte. La largeur de cette zone tampon, choisie par l'opérateur, correspond à la capacité théorique de déplacement estimée pour une espèce ou un groupe d'espèces. Cette étape de dilatation met en évidence des ensembles dits « continus » pour une sous-trame donnée.

Description de l'action (Suite)

La seconde étape dite d'érosion consiste à supprimer la zone tampon. Cette manipulation permet de retrouver la taille initiale des réservoirs tout en conservant les ponts identifiés entre eux.

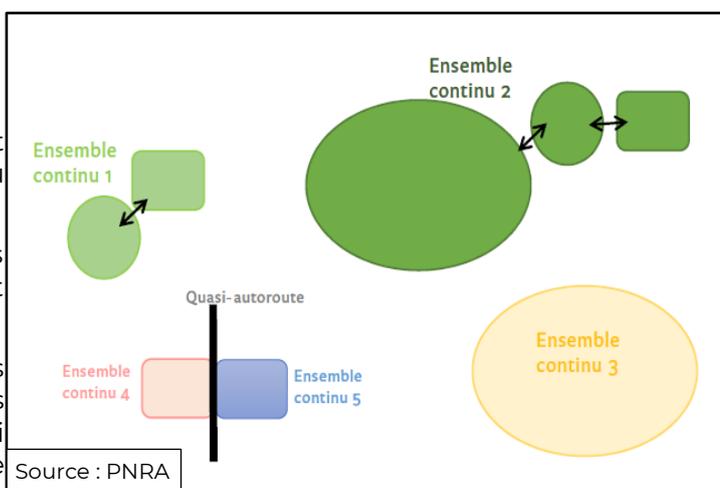


➤ L'identification des « ensembles continus »

Un « ensemble continu » est une surface au sein de laquelle les milieux d'une sous-trame donnée sont considérés comme « continus » du point de vue de la fonctionnalité écologique: ils sont suffisamment proches les uns des autres au point de constituer une entité fonctionnelle au regard du critère de la connectivité.

Le seuil de distance choisi la plupart du temps étant de 50 m, une dilatation-érosion de 25 m est opérée.

Cette manipulation permet de révéler les ensembles de milieux proches des uns et des autres, ces derniers faisant ensuite l'objet d'un tri par la taille (mise en œuvre de méthode statistique de classification des données).



Ainsi, cette « double » technique a été utilisée pour mettre en évidence les ensembles continus de boisements de plus de 150 ha, de prairies permanentes de plus de 54 ha et de landes de plus de 95 ha.

Pour enrichir la définition des continuités écologiques, d'autres critères ont été utilisés en association avec la taille: densité bocagère (pour la sous-trame « bocagère ») ou présence d'espèces indicatrices de la qualité des milieux de la sous-trame.

➤ Des analyses géomatiques plus performantes pour la mise à jour par l'ADEUPa en 2021

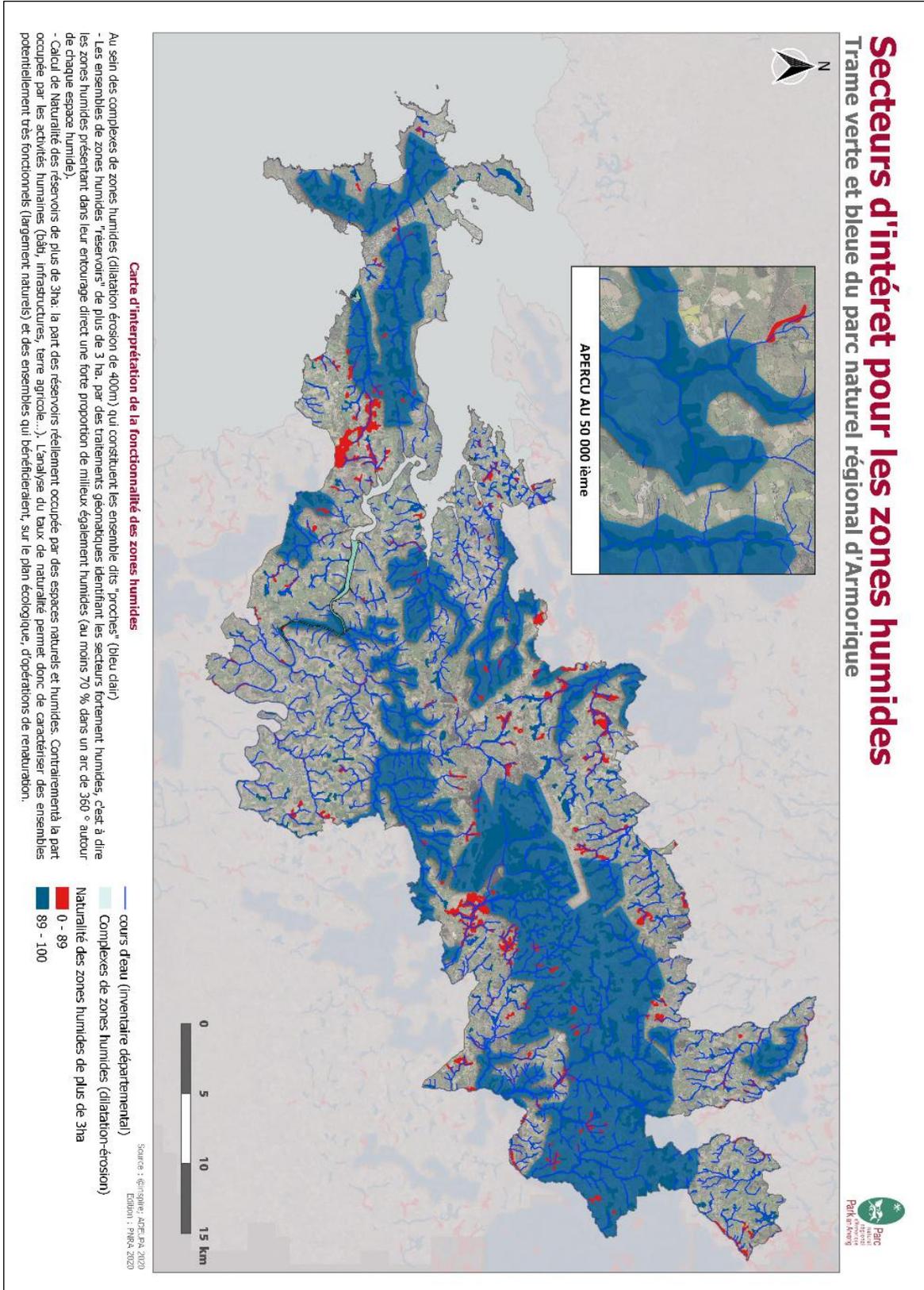
Dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Brest, l'ADEUPa a travaillé à la cartographie des continuités écologiques. Des méthodes géomatiques plus approfondies ont permis de relativiser la capacité des ensembles continus à être « candidats » pour figurer parmi les réservoirs de biodiversité.

Les ensembles de plus de 3 ha sont formés à partir des pixels de la sous trame qui ont au moins 70% de leur entourage qui est réellement boisé (dans un arc de 360°). Les réservoirs sont identifiés lorsque plusieurs ensembles de 3 ha réunissent des critères favorables de compacité et de connectivité notamment. Un calcul de naturalité permet, au sein de chaque ensemble de 3ha (réservoir ou non réservoir), de connaître la proportion des espaces de la trame. Ceci permet notamment d'identifier les secteurs à restaurer en termes de fonctionnalité. Pour la sous-trame bocagère, le grain bocager a été une nouvelle donnée d'entrée pour identifier les réservoirs de biodiversité.

Une approche par expertise complète l'identification des réservoirs, sur la base de la connaissance d'espèces ou milieux.

Description de l'action (Suite)

➔ Exemple de la trame des zones humides



Bilan et enseignements

- Dans le cas d'une occupation du sol où les petites parcelles sont formées d'une mosaïque de milieux divers, la technique de la dilatation-érosion permet de révéler les milieux similaires ou appartenant à la même sous-trame peu distants les uns des autres.
- L'intérêt de la démarche associant les notions de proximité, de naturalité et de surface est de mettre en perspective les éléments constitutifs d'une sous-trame.

Durée de mise en œuvre

Coût du projet / Moyens humains

2018/2021

1 ETP pour le diagnostic des continuités et l'élaboration du plan d'actions

Contact : Estelle CLÉACH (contact@pnr-armorique.fr)